

AG - COPRA – Vendredi 25 novembre 2022

<p style="text-align: center;">Propos Introductif de monsieur Kévin SCHWENDEMANN Conseiller municipal de Carrières-sous-Poissy Représentant monsieur Eddie AÏT, Maire de la ville.</p>

Madame la présidente,
Chère Christiane,

Permettez-moi tout d'abord d'excuser M. le maire Eddie AÏT pour son absence à cette assemblée générale, il ne pouvait malheureusement être parmi nous ce soir, mais vous savez son attachement et sa constance pour soutenir votre action.

Je vous souhaite la bienvenue à l'espace Louis Armand et suis particulièrement heureux de constater que le Copra continue, depuis sa création, à mobiliser et fédérer autour de son combat contre l'autoroute A 104 de nombreux citoyens et associations engagés pour la défense et la protection de notre territoire et de ses habitants.

Nous le savons tous depuis des années, ce projet A 104 de prolongement de la Francilienne, qui se terminerait en cul de sac à Orgeval, est une aberration économique et surtout environnementale et sanitaire qui met gravement en danger la santé de plus de 300 000 personnes par les nouvelles pollutions qui seraient générées.

Ce projet d'autoroute de 28,2 kilomètres est valorisé à plus de 3,2 milliards d'euros (évaluation année 2006), ce qui en ferait l'autoroute la plus chère de France avec plus de 145 000 euros le mètre d'enrobé.

Si ce prolongement s'est appelé le « tracé vert », ce n'est pas pour sa nature écologiquement responsable. Pour ne parler que des gaz à effet de serre, le projet va complètement à l'encontre des engagements nationaux pour le climat.

Ainsi, alors que la stratégie nationale bas carbone impose « moins 81 % d'émission de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 », le projet A104 entraînerait une augmentation de 28 % des gaz à effet de serre sur son tracé, selon le dossier même du maître d'ouvrage.

Annuler ce type de projet écologiquement préjudiciable, c'est également s'inscrire dans ce mouvement de prise de conscience que nous percevons tous. De nombreux dossiers aussi conflictuels et d'envergure tels, l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, l'A45 entre Saint-Étienne et Lyon et tout récemment le projet de terminal T4 à Roissy, ont été annulés.

Il est grand temps que notre territoire et ses acteurs, dont vous faites partie, soient non seulement entendus mais également écoutés.

Le maire et la municipalité de Carrières-sous-Poissy sont pleinement engagés dans cette dynamique et face à l'urgence climatique et environnementale, nous avons fait de l'écologie la grande cause de notre mandat.

La politique environnementale que nous menons depuis deux ans a d'ailleurs été récompensée le lundi 22 novembre dernier par l'attribution du label « Territoire engagé pour la Nature » dans la cadre du programme initié par l'État et l'Office français de la biodiversité. Il s'agit non seulement d'une reconnaissance mais aussi un encouragement pour poursuivre nos efforts et nous engager encore davantage pour notre environnement et la protection de notre cadre de vie.

A Carrières-sous-Poissy, nous avons décidé de nous engager dans le chemin de la résilience et de ne plus être un territoire servant.

C'est ainsi que le maire Eddie Aït a déposé une plainte contre X dans l'affaire de l'épandage des eaux usées sur la plaine et demandé 79,111 millions d'euros d'indemnisation selon le principe pollueur-payeur.

Nombreuses sont les communes franciliennes, comme Carrières-sous-Poissy qui veulent sortir du statut qui leur est imposé depuis des décennies. De territoire servant, nous voulons devenir un territoire ressource.

Si notre indignation se mue en action, nous pouvons faire entendre notre voix et agir en faveur de notre territoire et de ses habitants. J'en veux pour preuve la récente décision d'Haropa d'abandonner son projet de port industriel entre Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy.

Si le projet initial de port, imaginé dans les années quatre-vingt-dix et lancé au début des années 2010, devait permettre d'attirer les entreprises de la filière bois et le développement d'un pôle d'activité économique vertueux dédié à l'écoconstruction, on a assisté, au fil des années, à un basculement vers quelque chose de beaucoup moins qualitatif : une filière du retraitement de déchets. Ce n'était pas acceptable. Par notre mobilisation et nos actions en justice, nous avons réussi à stopper ce projet.

Nous pouvons nous en féliciter et engager maintenant une juste réflexion sur le devenir de cette future desserte fluviale avec les riverains, les associations environnementales, acteurs institutionnels et collectivités territoriales concernés pour y créer un lieu d'activité, de vie et adaptable aux besoins de demain, au service d'un territoire ressource qui ne veut plus être servant.

Enfin, notre lutte contre le projet A 104 de prolongement de la Francilienne ne doit pas occulter notre opposition à un autre projet de cheminement routier. Je veux parler de l'A 104 bis, cette « liaison RD 30 / RD 190 – Pont d'Achères » qui relierait Achères à Triel-sur-Seine à travers la commune de Carrières-sous-Poissy. Ce projet de 2 fois 2 voies avance et s'il était réalisé, constituerait une véritable catastrophe environnementale et sanitaire par le bruit et la pollution atmosphérique générés.

Plus que jamais nous devons agir ensemble et en proximité pour que notre territoire s'inscrive dans un futur avec et pour ses habitants. Aussi, vous pouvez compter sur nous pour vous soutenir, le temps qu'il faudra, dans votre juste combat.

Je vous remercie.